

Avis d'appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2025

Le président de l'assemblée populaire communal d' Afir, Wilaya de Boumerdes, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de l'opération suivante:

Réalisation des terrains de sport:

Lot N°01 : Réalisation d'un terrain de sport au Village Tala Ayache commune Afir

Lot N°02 : Réalisation d'un terrain de sport au Village Boumati commune Afir

Lot N°03 : Réalisation d'un terrain de sport au Village Abada commune Afir.

Les entreprises spécialisées et intéressées par le présent avis, ayant certificat de qualification et classification, catégorie deux (II) et plus activité principale ou secondaire (**Travaux bâtiment**) en cours de validité ayant réalisé les travaux de revêtement en gazon synthétique (justifié par une attestation de bonne exécution travaux similaires d'un montant de 15 000 000,00 DA valorisée délivrée par un maître d'ouvrage public), peuvent se rapprocher du bureau des marchés de la commune d' Afir pour retirer le cahier des charges contre paiement d'une somme de **4.000,00DA** auprès de Trésorier Intercommunal de Dellysdès la première parution du présent avis sur la presse écrite, la presse électronique. ou le **BOMOP**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence de l'appel d'offres ainsi que la mention «Le dossier de candidature» «l'offre technique», «l'offre financière» ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui doit être déposée au niveau du siège de la commune bureau des marchés portant la mention (**avis d'Appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2025 à n' ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**), en indiquant l'intitulé de l'opération, adressée à Monsieur le président de l'assemblée populaire communale d' Afir.

1- Le dossier de candidature contient:

- Une déclaration de candidature jointe en annexe remplie signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Une déclaration de probité jointe en annexe remplie signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés.
- Registre de commerce.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Le numéro d'identification statistique (NIS).
- L'extrait de rôle datant de moins de (03) mois apuré ou avec échéancier.
- Récépissé de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise :
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.

A/Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, catégorie deux (II) et plus activité principale ou secondaire (**Travaux bâtiment**) en cours de validité.

- une attestation de bonne exécution travaux similaires d'un montant de 15 000 000,00 DA valorisée délivré par un maître d'ouvrage public.

B/Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des trois dernières années.

C/Capacités techniques : moyens matériels et humains propres de l'entreprise à mettre dans le cadre du présent projet accompagné des pièces justificatives :

- Matériels roulants justifiés par les cartes grises, police d'assurance et contrôle technique en cours de validité.
- Matériels non roulants justifiés par procès-verbal d'huissier de justice ou PV commissaire-priseur datant de moins de (02) deux ans.

La justification du personnel se fait par des attestations d'affiliation auprès de la CNAS datées de moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis + copies des diplômes pour l'encadrement,

- Mise à jour, CNAS+CASNOS+CACOBATPH. En cours de validité

2- L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire jointe en annexe remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.
- le délai d'exécution et le Planning de réalisation.
- Le cahier des charges dûment renseigné portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3-L'offre financière contient :

- la lettre de soumission rempliesignée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- le Bordereau des prix unitaire (BPU) rempli signé, daté et cachetée par le soumissionnaire.
- le détail quantitatif et estimatif(DQE) remplisigné, daté et cacheté.

La durée de préparation des offres est **fixée à 15 jours à compter de la date de la première parution du présent avis** sur la presse écrite, la presse électronique. ou le **BOMOP**.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier **jour correspondant à la durée de préparation des offres à 10h15mn.**

L'ouverture en séance publique des dossiers de candidature, des offres (techniques et financières) aura lieu le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres en présence des soumissionnaires ou leur représentant à **10 h30mn** au niveau du siège de la commune. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis à la salle de réunions au siège de la commune.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Remarque :

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'attributaire du **marché** doit fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa Saisine les pièces suivantes :

-Le casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de trois (3) mois portant la mention (néant) .dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.

-L'extrait de rôle datant de moins de (03) mois apuré ou avec échéancier

-Misea jour CASNOS + CACOBAPTH.

En tout état de cause, ces documents doivent être remis avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils

Comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature,

L'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du **marché**

-Si après signature du **marché**, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du contrat sont erronées, il prononce la résiliation du **marché** aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.